



**Convention contre  
la torture et autres peines  
ou traitements cruels,  
inhumains ou dégradants**

Distr. générale  
22 septembre 2017  
Français  
Original : anglais

**Comité contre la torture**

**Décision adoptée par le Comité au titre de l'article 22 de  
la Convention, concernant la communication n° 804/2017\*, \*\***

*Communication présentée par* : L. G. et G. T.

*Au nom de* : L. G. et G. T.

*État partie* : Finlande

*Date de la requête* : 5 février 2017 (date de la lettre initiale)

*Questions de fond* : Risque de torture en cas d'expulsion

Réuni le 31 juillet 2017, le Comité contre la torture, ayant examiné une demande des requérants, a décidé de cesser l'examen de la communication n° 804/2017.

\* Adoptée par le Comité à sa soixante et unième session (24 juillet-11 août 2017).

\*\* Les membres du Comité dont le nom suit ont participé à l'examen de la communication : Essadia Belmir, Alessio Bruni, Felice Gaer, Abdelwahab Hani, Claude Heller Rouassant, Jens Modvig, Sapana Pradhan-Malla, Ana Racu, Sébastien Touzé et Kening Zhang.

